



# ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Covid-19

## Bionettoyage des locaux au départ des patients infectés

Recommandations à destination des  
unités/secteurs ayant pris en charge des patients/résidents Covid-19

**OBJECTIF** : Proposer des recommandations régionales concernant le bionettoyage des unités/secteurs Covid-19, avant reprise d'une activité normale

**Au départ des patients Covid-19, un bionettoyage minutieux des locaux sera systématiquement réalisé.**

### Produits

L'utilisation d'un détergent/désinfectant virucide (norme 14476 en condition de saleté) **est recommandée à condition de respecter** :

➔ **le temps de contact (norme obtenue en 15 minutes maximum)** et **la dilution d'usage habituelle**.

Néanmoins, d'autres options peuvent être retenues, si souhaitées, sous réserve de l'expertise de l'EOH et des ressources en matériel de l'établissement :

- Détergence / rinçage / eau de javel à 2,6° Chlore actif et diluée à 0,5 %  
**ou**
- Détergence suivie d'une désinfection par la vapeur (virucide selon la norme française NF T 47-110)  
**ou**
- Détergence-désinfection suivie de désinfection par voie aérienne (NF T 72-281) si cette pratique est déjà requise dans l'ETS et ne nécessite donc pas d'achat de DSVA

### Tenue professionnelle et équipements de protection individuelle (EPI)

**L'agent qui assurera le bionettoyage devra porter :**

- un tablier en plastique à usage unique
- une paire de gants à manchettes longues à usage unique
- un masque chirurgical / une paire de lunettes de protection ou une visière

### Conditions préalables

**Prérequis** : Hygiène des mains par friction hydro alcoolique avant et après le bionettoyage, absence de bijoux mains et avant-bras

- Port systématique d'EPI (cf. ci-dessus)
- Aération si possible de chaque pièce avant le bionettoyage

## Chronologie du bionettoyage

### Entretien des différentes surfaces de la chambre (selon procédure habituelle) après élimination des déchets et du linge :

Ne pas oublier l'entretien du matelas et/ou remplacement de la housse si nécessaire.

- Surfaces horizontales, mobilier (intérieur et extérieur), ensemble du matériel biomédical : moniteurs de surveillance, pousses seringues-électriques, pompes volumétriques, etc...
- Porte en insistant sur les poignées de la chambre (intérieur et extérieur)
- Fenêtres et vitres
- Grille des bouches de soufflage et extraction si VMC
- Surfaces verticales (murs)
- Sol

Les lingettes détergentes Désinfectantes sont réservées exclusivement à l'entretien des petites surfaces et/ou des DM.

### Entretien de l'ensemble des locaux (selon procédure habituelle) :

- Surfaces horizontales, mobilier (intérieur et extérieur), divers équipements utilisés (écrans, téléphone...), rampes, mains courante selon procédures habituelles
- Porte du local (intérieur et extérieur) et poignées
- Fenêtres et vitres
- Grille des bouches de soufflage et extraction si VMC
- Surfaces verticales (murs)
- Sol

## Élimination des EPI portés par l'agent

- Filière DAOM

## Entretien du chariot

- Nettoyage et désinfection du chariot et des accessoires (semelles de balai...) dans le local dédié après utilisation
- Stockage dans un local d'entretien propre en fin d'utilisation

## Réutilisation des dispositifs médicaux stériles et du petit matériel

### Éviter de stocker des DM dans la chambre.

#### Néanmoins :

- DM : réutilisation possible après vérification de l'emballage et vérification des conditions de stockage
- Petit matériel et autre matériel biomédical utilisés : réalisation d'une désinfection rigoureuse